



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Représentation permanente  
auprès des Nations unies à Genève

Daniel DA LUZ

35

**13<sup>e</sup> session du groupe de travail de l'Examen périodique universel  
EQUATEUR**

(Genève, le 21 mai 2012)

**Intervention du Luxembourg**

Madame la Présidente,

Le Luxembourg remercie l'Equateur pour la présentation de son rapport national ainsi que pour les informations complémentaires qui viennent de nous être fournies. En effet, celles-ci témoignent non seulement des efforts accomplis depuis son premier passage en 2008, mais aussi de la volonté du gouvernement équatorien d'améliorer davantage son bilan en matière des droits de l'homme.

Nous souhaiterions concentrer notre intervention sur trois points et adresser deux recommandations :

1. Ma délégation salue le programme courageux de réformes économiques et de **lutte contre la pauvreté**. Nous reconnaissons les efforts budgétaires accomplis en faveur des politiques de la santé, de l'éducation et de logement et nous encourageons le gouvernement à aller de l'avant dans la concrétisation de toutes ces priorités. Nous saluons de même les efforts menés contre la **malnutrition des enfants** pour garantir le droit à l'alimentation pour tous et nous nous félicitons à cet égard de la coopération que nos délégations ont pu mener ici à Genève.

2. En ce qui concerne **la liberté des médias et d'expression**, le Luxembourg note avec préoccupation que les allégations d'intimidation envers des journalistes et des défenseurs des droits de l'homme restent nombreuses. Le Luxembourg recommande aux autorités équatoriennes de garantir à tout un chacun, y compris les journalistes et les défenseurs des droits de l'homme, l'exercice de la liberté d'expression. Ma délégation réitère l'importance de la liberté de la presse et des principes de la diversité et de la pluralité d'information.

3. Des progrès restent aussi à faire s'agissant de la **situation des femmes et des filles** en Equateur, dans la mesure où elle continue à être marquée par la discrimination dans les faits. La violence tant domestique que sexuelle, les pratiques discriminatoires dont les femmes font l'objet en matière d'emploi, la faible participation des femmes dans la vie politique et dans la vie publique en général sont autant de facteurs d'inquiétudes.

Nous recommandons donc au gouvernement de l'Equateur de redoubler les efforts pour combattre les pratiques discriminatoires et prendre toutes les mesures nécessaires pour lutter contre les violences faites contre les femmes.

Je vous remercie.